



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

N° : 2021-040

OBJET : Modification des représentants du Symalim au Comité de suivi de la délégation de service public pour l'exploitation et l'animation du Grand Parc Miribel Jonage et la gestion de la piste modes doux de l'Anneau bleu sur le Canal de Jonage

Date de la convocation : **Jeudi 23 septembre 2021**

Secrétaire de Séance : **Mme POMMAZ**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de la salle de Saint-Maurice-de-Beynost en raison des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 17	en droits de vote	: 53,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 2	en droits de vote	: 10
	Votant-e-s : 19	en droits de vote	: 63,5

Liste des présent-e-s :

nombre de votes /délégué-e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME FAUTRA	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPERRIN	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME TERRIER	1,5

LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DECINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Vieira à Mme Creuze

M. Gomez à M. Fischer

Mme Dehan à M. Athanaze

Mme Groperrin à M. Athanaze

Madame la Présidente expose,

Vu la délibération n°2020-047 en date du 16 octobre 2020 désignant les représentants du Symalim au Comité de suivi de la délégation de service public « Exploitation et animation du Grand Parc et gestion de la piste modes doux de l'Anneau Bleu sur les berges du Canal de Jonage »,

Vu la démission formulée par Madame GOUST en tant que membre du bureau syndical et par la même de son mandat de vice-présidente.

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** Monsieur Matthieu VIEIRA en tant que représentant du Symalim au sein du Comité de suivi en remplacement de Madame Victoire GOUST.

- **DIT** que les autres mentions de la délibération n° 2020-047 du 16 octobre 2020 demeurent inchangées. Les représentants du Symalim sont, par ordre alphabétique :

Alain BRISSARD
Catherine CREUZE
Christophe QUINIOU
Caroline TERRIER
Matthieu VIEIRA

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE

